



Se séparer et ne pas devoir assumer les erreurs de mon conjoint

Par **aslolakelly**, le **24/11/2008** à **05:09**

Bonjour,

Je me suis mariée à Madère, je vis actuellement en France. Je vais me séparer de mon mari, mais je ne veux plus être redevable des soucis d'argent, des dettes qu'il pourrait avoir après notre séparation. Je ne veux pas non plus qu'il puisse prendre certaines choses que j'aurais achetées après notre séparation. Que dois-je faire ?

MERCI